



Eleveur infirmier de ses bovins

Objectifs :

Améliorer la maîtrise des coûts de production, en faisant baisser le coût des maladies et en maîtrisant au mieux les dépenses médicales de santé,

Renforcer et préciser vos pratiques de gestion médicales et sanitaire,

Public :

Eleveurs allaitants et laitier du département de l'Allier.

Méthodes :

Exposés et présentation en salle, échanges.

Intervenants :

Un technicien GDS,

Un vétérinaire GTV,

Un conseiller élevage CA03

Sur 2 jours

Contenus :

- L'intérêt d'un examen clinique avant de décider et/ou d'agir avec l'importance de la réalisation d'un diagnostic,
- Présentation du matériel, démonstration des 6 gestes d'examen par le vétérinaire : prise de température, examen des bouses, du vagin, des urines, du nombril du veau, de la mamelle de la vache, des flancs de la vache et du veau, de l'œil, du nez, de la bouche et contrôle respiratoire,
- Connaître et comprendre « l'état normal » et ses variations,
- Comprendre la complexité d'un diagnostic (symptômes, circonstances d'apparition de la maladie, le passé de l'animal,
- Reconnaître les maladies à soigner par l'éleveur et les cas graves pour la vie de l'animal malade, de l'économie du troupeau, cas avec possibilité de maladie contagieuse à déclarer,
- Gestion de l'armoire à pharmacie, les modes d'administration, les médicaments et leurs gestions (définition, catégories, efficacité, sécurité).

Tarifs et financements

Ressortissants VIVEA :

Entièrement pris en charge par VIVEA sous réserve de leurs priorités et conditions de prise en charge.

Autre public : 188 € TTC par jour.

Les frais afférents au stage (repas, déplacement,) restent à votre charge.

Pour vous libérer, pensez au service de remplacement !

Une aide existe

Le Cas-DAR : 105 € pour une journée de 7h

Quand se faire remplacer ?

Dans un délai de 3 mois à partir du jour de la formation.

Comment ?

Contactez le service de remplacement Allier au 04.70.48.42.42.



**Le sanitaire
... j'adhère !**